



Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Patrick Aerny, William Montagrin, Cyril Cachin, et Damien Gfeller s'est réunie le 16 novembre 2022, pour étudier le **préavis municipal n° 06-2022, concernant la demande d'un crédit complémentaire de CHF 32'000 pour la révision du plan d'affectation communal (PACOM)**

La Municipalité a délégué Madame Christelle Vidmer, notre boursière communale, Monsieur André Cachin, Syndic, et Monsieur Nicolas Piaget, municipal, que nous remercions pour les informations fournies.

En résumé,

- Cette demande de crédit est l'étape logique vers la finalisation de ce dossier
- La demande de crédit de ce préavis ne pouvait pas être intégrée avec la précédente (mars 2012), les éléments déterminants et son montant n'étant alors pas connu.
- Le devis du bureau DOLCI, à hauteur de CHF 21'100, est un montant incompressible et qui sera dû dans sa totalité. Par contre, les CHF 10'900 restants sont eux sujet à une variation en fonction de l'évolution du traitement des oppositions et d'une éventuelle enquête complémentaire.
- D'autres réserves pour des frais inhérents à la gestion d'un tel dossier sont prévues dans le budget 2023 ; tels que les frais de bureau technique, honoraires et vacations

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver :

Art. 1 : d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 32'000.- pour terminer la révision du PACOM (plan d'affectation communal)

Art. 2 : de financer cette dépense sans avoir recours à l'emprunt

Art. 3 : de l'amortir sur 2 ans

Orges, le 18 novembre 2022

Le rapporteur : Damien Gfeller

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

William Montagrin

Cyril Cachin